

Nouvelle convention pharmaceutique : un goût d'inachevé selon l'UNPF

Écrit par UNPF

Vendredi, 01 Avril 2022 11:05 - Mis à jour Vendredi, 01 Avril 2022 11:58

L'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) salue la dimension clinique que reconnaît au pharmacien la nouvelle convention signée avec l'Assurance maladie, mais regrette que les moyens alloués ne soient pas à la hauteur des ambitions.

Le syndicat attend beaucoup de la prochaine phase de négociation en 2023, consacrée à la rémunération.

À propos de l'UNPF

L'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) défend les intérêts des entrepreneurs de la pharmacie française et les accompagne à travers les mutations de leur métier. Elle milite pour une marge commerciale stable et durable permettant d'assurer l'équilibre économique de la filière. Elle œuvre pour préserver un modèle libéral et indépendant et promouvoir le développement des missions du pharmacien au service des patients, sur tout le territoire. Pour plus d'informations :

www.unpf.eu